

École Saint-Jean-de-Matha

Conseil d'établissement

Procès-verbal

de la 1^{ère} séance

Montréal, le 29 septembre 2020, 18h30

***Procès verbal de la 1^{ère} séance ordinaire du conseil d'établissement
tenue en ligne, sur plateforme Teams.***

Étaient présents

Mme Roxanne Lincourt, directrice

M. Mathieu Guillemette, parent

Mme Sabrina Pasquiel, parent substitut

Mme Andréanne Cloutier, professeure

Mme Sophie Lapointe, parent, secrétaire

M. Ardian Xharra, parent

Mme Josée Hébert, professeure

Mme Judith Marois-Jones, parent substitut

Mme Julie Paquet, parent

Mme Catherine St-Cyr, professeure

M. Antoine Hébert, parent substitut

Mme Jacynthe Guimond, parent substitut

M. Stéphan Lemieux, parent (présent à partir du point 12.1
(sorties ponctuelles))

Étaient absents

Mme Carole Clément, technicienne service de garde

M. Ghodbane Abdelghani, parent substitut

1. Ouverture de la séance. Prise des présences et vérification du quorum

À 18h30. Quorum atteint.

2. Président

M. Guillemette pose sa candidature au poste de président du CÉ. à l'unanimité. Aucune autre candidature proposée. Appuyé par Mme Lapointe. Élu par acclamation.

Vice-présidence

Mme Paquet se présente comme vice-présidente du CÉ. Aucune autre candidature proposée.

M. Guillemette propose, Mme Cloutier seconde. Élu(e) par acclamation.

Secrétaire

M. Guillemette propose Mme Lapointe au poste de secrétaire. Aucune autre candidature proposée. Élu(e) par acclamation.

Trésorerie

Étant donné l'existence de la Fondation de l'école Saint-Jean-de-Matha, il est décidé de ne pas avoir un poste de trésorier au CÉ.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Guillemette présente l'ordre du jour.

Proposé par Mme Paquet appuyé par Mme Cloutier.

Un tour de table pour que les membres se présentent suit l'adoption de l'ordre du jour.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 25 juin 2020

Mme Lincourt présente le PV du 25 juin 2020

Elle indique entre autre que 287 élèves sont actuellement inscrits à l'école.

M. Guillemette demande si les changements liés à l'anglais intensif cette année sont causés par la pandémie ou s'il y a d'autres raisons qui expliquent que les alternances soient faites à chaque semaine. Mme Lincourt indique que la covid a été un facteur précipitant, mais qu'il était déjà envisagé de faire des alternances plus courtes qu'un changement à la mi-année pour l'anglais intensif.

Proposé par M. Xharra appuyé par Mme Cloutier.

5. Règles de régie interne

5.1. Procédure virtuelle, invitation public et dépôt site web

Mme Lincourt présente les règles liées aux séances virtuelles des CÉ. Suite à discussion, il est établi que, suite à une rencontre du CÉ, la secrétaire enverra le procès-verbal aux membres du CÉ pour vérification lorsque ceux-ci seront prêts. Les membres du CÉ pourront corriger les erreurs, le cas échéant. Puis le procès-verbal sera envoyé à Mme Lincourt qui le publiera sur le site internet de l'école.

5.2. Adoption règles de régie interne

M. Guillemette présente les régies de régie interne au CÉ.

Adopté à l'unanimité

6. Déclaration de conflit d'intérêt (signatures du formulaire)

Mme Lincourt indique que les parents qui auraient un conflit d'intérêt en tant que membre du CÉ doivent remplir et lui envoyer le formulaire de déclaration.

7. Nouvelle gouvernance

M. Guillemette informe le CÉ que des changements ont été apportés dans les rôles et responsabilités du CÉ. Mme Lincourt ajoute qu'une formation est maintenant obligatoire pour les membres du CÉ. Celle-ci devra être suivie en ligne par tous les membres du CÉ.

8. Période réservée au public

S/O

9. Élections

Voir point 2

10. Conseil d'établissement**10.1. Agenda opérationnel (calendrier, comités de travail)**

Mme Lincourt propose un calendrier des rencontres du CÉ.

Proposé par Mme Paquet appuyé par M. Guillemette

10.2. Budgets de fonctionnement (CÉ, perfectionnement)

Fonctionnement du CÉ : 400\$. Ce budget peut être utilisé pour le CÉ afin de permettre à des parents d'y assister (frais de garde des enfants) ou pour permettre une activité de reconnaissance des bénévoles de l'école.

Perfectionnement : 400\$. L'an dernier, ce budget n'a pas été utilisé, car l'activité

préconisée (conférence sur l'anxiété chez l'enfant) n'a pas pu être organisée, faute de temps.

Proposé par : Mme Saint-Cyr appuyé par : M. Antoine Hébert

11. Service de garde

11.1. Info de début d'année

Mme Lincourt informe le CÉ qu'il y a une diminution de fréquentation cette année au sdg. Le sdg sera donc probablement déficitaire cette année encore. Il y a actuellement 3 employées du sdg en exemption de présence au travail pour cause de santé. De plus, il aurait fallu couper 3 éducatrices pour atteindre les ratios. Il a été accepté de conserver ces 3 éducatrices étant donné qu'il n'y a pas de local de service de garde ni de gymnase pour respecter la distanciation. Les groupes sont donc de 11 à 14 élèves cette année. Le CÉ approuve la décision de Mme Lincourt ainsi que le déficit qui en découlera pour le sdg.

Il a été possible de respecter les bulles-classes dans les groupes du sdg en général. Lorsque ce n'est pas possible, une distanciation de 1m est respectée entre chaque bulles-classes. Les jeux sont aussi attirés à chaque bulle-classe.

11.2. Règlementation

Quelques changements ont été apportés à la règlementation du sdg cette année. L'accueil du sdg est fait dans les modulaires via la rue Dumas actuellement. Ceci est appelé à changer lorsque les travaux seront terminés. L'application Hop-Hop a commencé à être utilisée et est efficace. Les parents et les éducatrices sont satisfaits de l'utilisation. Les informations et les inscriptions aux journées pédagogiques sont faites en ligne par formulaire FORMS. Les paiements doivent maintenant être faits en ligne pour le sdg. Frais de retards : 1,65\$ par minute jusqu'à 50\$ de l'heure. État de santé des élèves : le sdg applique les recommandations de la santé publique.

Proposé par : Mme Paquet Secondé par : Mme Saint-Cyr

12. Consultation/Approbaton

12.1. Sorties éducatives ponctuelles

Des mesures de culture à l'école sont proposées par l'école pour que des artistes puissent venir faire des ateliers ou spectacles à l'école. Des pièces de théâtre virtuelles sont proposées par le TNM. Les pièces Pierre et le Loup et le Petit Prince sont prévues le 16 et 30 octobre.

12.2. Sorties éducatives récurrentes

Des sorties sont faites à la bibliothèque municipale lorsque possible. Des mesures

sanitaires sont prises pour s'assurer du respect des recommandations de la santé publique.

12.3. Activités de financement

Il n'y a actuellement pas de campagne de financement organisée par l'équipe-école.

Mme Marois-Jones présente les activités de la Fondation. Il y a actuellement une campagne de FundScript qui se poursuivra tout au long de l'année. Il est aussi prévu de faire une activité de Lectur-o-thon et de vente de recettes en pot. Un tirage de moitié-moitié, avec vente de billets virtuels, sera bientôt organisé. La Fondation Desjardins a aussi été approchée pour un projet spécial avec la collaboration du professeur d'arts et Mme Clément pour les nouveaux locaux de l'école.

M. Guillemette demande des détails par rapport à la campagne Fund Script, et les dons directs à la Fondation. Mme Marois-Jones indique le fonctionnement de Fund Script et que les dons directs devraient être possibles en ligne cette année.

L'activité d'échecs sera reconduite cette année. Une petite célébration pourrait avoir lieu pour inaugurer le gymnase lorsqu'il sera terminé.

13. Information

13.1. Aide aux devoirs

Il n'y aura pas de collaborateur externe pour l'aide aux devoirs cette année. Le service est offert aux élèves du sdg.

13.2. Acte d'établissement, PTRDI et gymnase

La date prévue de fin des travaux est le 19 octobre pour les locaux à l'intérieur de l'école (notamment pour le sdg). Les modulaires seront conservés jusqu'à la fin de l'année. Échéancier fin octobre pour le gymnase. La phase 2 des travaux commencera sous peu pour tout le reste de l'école (plomberie, fenêtres, brique extérieure, électricité, plafonds, planchers). Ce seront des travaux majeurs sur une longue période s'ils sont faits en co-habitation avec les élèves dans l'école (5 à 7 ans de travaux probable). L'autre option serait de choisir une délocalisation pour 1 à 1 ½ an qui permettrait aux travaux de se faire à temps plein puisque l'école serait libre et sans contrainte pour les ouvriers.

Mme Lincourt présente le PTRDI 2021-2024 au CÉ

Un formulaire de consultation du PTRDI 2021-2024 et de l'acte d'établissement sera rempli par M. Guillemette et Mme Lincourt.

Mme Josée Hébert demande à quel moment la délocalisation aurait lieu: Mme Lincourt indique que la 2^e phase se ferait à ce moment après l'année scolaire 2020-2021. Si la délocalisation était faite vers l'école Honoré-Mercier, il n'y aurait aucun contact avec le personnel ou les élèves de l'école secondaire. En effet, une partie de cet établissement a été isolée de la section secondaire et est destinée à accueillir une école qui doit être

délocalisée. Si la décision est prise de rester à St-Jean-de-Matha malgré les travaux de phase 2, celle-ci commencerait au printemps 2021.

Mme Paquet demande s'il y a une date butoir pour prendre une décision de délocalisation vs co-habitation avec le chantier. Mme Lincourt n'a pas la réponse à ceci, mais notre école aurait une certaine priorité par rapport à d'autres projets étant donné son état de vétusté. Mme Paquet demande si c'était possible de prendre un peu d'avance en utilisant les modulaires pour commencer une partie des travaux. Mme Lincourt indique qu'il est peu probable que ceci diminue le temps de délocalisation, puisque les délais sont souvent liés aux différents quarts de métier.

Mme Saint-Cyr indique que les conditions de travail en co-habitation avec les travaux actuels sont déjà difficiles pour les enseignants.

Jacynthe demande s'il est possible que les communications soient offertes en anglais aux parents, en particulier pour un projet majeur de relocalisation potentielle. Mme Lincourt y veillera.

Le CÉ adopte le PTRDI et l'acte d'établissement.

*Proposé par : M. Antoine Hébert Secondé par : Mme Paquet
Approuvé à l'unanimité*

13.3. Vie de l'école COVID

Il n'y a pas eu de cas confirmés de covid à l'école. Si c'était le cas, les parents seraient avisés rapidement. Le protocole d'urgence pour basculer en mode école en ligne sera révisé ce jeudi lors de la journée pédagogique.

14. Délégué au comité de parents (rapport)

Il n'y a pas eu de rencontre du comité de parents pour le moment.

15. Comités de travail

15.1. Mot de la Fondation

Voir point 12.3

16. Varia

S/O

17. Levée de l'assemblée

À 21h09